Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Ferme découverte éco-solidaire

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: ANYMANIA

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: TREMOLLIERES Marie-Morgane

RCS / SIRET |8|2|2| |9|9|5| |7|8|3| |0|0|0|1|3| Forme juridique: SAS SCOP

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
41- a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. 44. -d) Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés.	Mme TREMOLLIERES Marie-Morgane (04/12/1989) est maître d'ouvrage de la construction de ferme découverte ANYMANIA. Elle sera construite au croisement entre la voie Dagobert et l'avenue des Falaises – 27100 VAL DE REUIL sur une superficie de 9,747 hectares. Une demande de permis de construire est actuellement en cours. Ces travaux sont soumis à une demande de déclaration au titre de la loi sur l'eau codifiée à l'article L214-1 du Code de l'Environnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une ferme découverte éco solidaire sur un terrain situé au Val-de-Reuil au croisement entre la voie Dagobert et l'avenue des Falaises

L'aménagement est conçu pour s'intégrer à l'environnement avec un impact réduit.

Le projet comprend :

- 10 bâtiments en bois devant accueillir une boutique, un snack, un bâtiment pour le personnel, des bâtiments pour les animaux de la ferme traditionnelle (vaches, chevaux, ânes, poules, coq, lapins, cochons, lamas...)
- des allées et accès permettant l'accès aux personnes en situation de handicap et aux poussettes,
- un parking de 70 places non goudronné,
- une haie brise vent constituée d'espèces normandes,
- une clôture démontable
- une mare
- un conservatoire du cheval de trait avec les 9 races françaises
- un manège pour les démonstrations équines et, les cours d'éthologie, d'équi-handi et d'équi-management.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Un site en coeur de ville, à proximité avec les habitations, en contact avec la rivière de l'Eure, en relation avec les polarités culturelles environnementales et sociétales. Dans un contexte de dynamique rurbaine, une identité culturelle de nature.

CONSTITUER LES CONDITIONS D'UN ACCEUIL DE QUALITE

Constituer dès le stationnement un espace d'accueil de qualité

VALORISER LA RESSOURCE & LE POTENTIEL EXISTANT

Conserver la trame paysagère existante

S'inscrire dans la logique paysagère du site

TRAITER LES CONDITIONS D'UN BIEN VIVRE ENSEMBLE

Mise à distance des habitations riveraines (minimum 50m)

Qualité du projet depuis la voie verte

ESPRIT: mise en scène de la NATURE dans une logique contemporaine pour éduquer le public aux enjeux environnementaux et à la place de chaque espèce.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

PRINCIPES D'AMENAGEMENT tout doit être accessible aux personnes en situation de handicap et aux parents de jeunes enfants

Les accès :

Cheminement piéton dissocié de la voie de circulation

Traitement végétal :

constituer une entrée du site à l'image des anciens domaines agricoles une porte végétale : un alignement de tilleuls

Traitement du sol :

• Qualification d'un seuil au niveau de l'entrée billetterie en béton balayé

• Allées Aérofall

Accessibilité :

Une Entrée/Sortie sur la voie associée à l'espace d'accueil

Sens unique de circulation

Capacité de stationnement : 70 places dont 10 places PMR et 10 familles en entrée

Les bâtiments :

En bois, s'intégrant dans le paysage

Les travaux d'aménagement s'étaleront sur 18 mois

Phase 1 nettoyage du terrain boisé clôture et plantation d'une haie normande brise-vent

Phase 2 aménagement du terrain , remblais; chemins, pose des bâtiments en bois

Phase 3 aménagements intérieurs

Phase 4 arrivée des animaux

Phase 5 ouverture au publix

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Accessibilité :

Site accessible à tous

Impact environnemental réduit

Préservation des espèces présentes dans la ferme éco solidaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ces travaux sont soumis à une demande de déclaration au titre de la loi sur l'eau codifiée à l'article L214-1 du Code de l'Environnement concernant :
- la pose de remblais de plus de 400m3 et de moins de 10 000m3 dans le lit majeur d'un cour d'eau (rubrique 3.2.2.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement)
-Le rejet d'eaux pluviales sur le sol pour une superficie supérieure à 1ha mais inférieur à 20 ha (rubrique 2.1.5.0)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain comprenant des terres et des bois en bordure de la voie verte	90 747m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chaussée de Lery
27100 LE VAL-DE-REUIL
parcelles
CIO276- CIO267-CDO014-CDO015-CDO025-CDO026-CDO028-CDO029-CDO037-CDO022-CDO021

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 0 1° 16 ' 3 9 " E **Lat.** 4 9 ° 1 6 ' 2 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Point d'arrivée : **Long.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _ **Lat.** _ _ ° _ _ ' _ _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** ☐ **Non** ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.
Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.
Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN prescrit dossier loi sur l'eau déposé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Nous sommes à 1.239 km à vol d'oiseau de la zone natura FR2302007 iles et berges de la Seine dans l'Eure et aucune de nos activité de peut nuire.
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	bâtiments en bois démontables
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	ferme découverte recevant du public un parking est prévu Les déplacements seront limités la gare étant à 10mn à pied. Nous avons prévu des hippobus et des ânes pour les déplacements des écoles
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	les animaux de la ferme découverte sont des animaux des fermes françaises avec des espaces suffisants pour ne pas êtres source de nuisances. Les enclos sont situés sur le parc côté voie verte.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	Les heures d'ouverture prévues n'engendreront pas de nuisances ou émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet est conçu pour mettre en valeur la voie verte longeant la ferme découverte.
Les animaux présents auront à leur disposition pour leur bien être et celui des visiteurs des espaces appropriés réduisant les effets négatifs. une mare phytosanitaire est intégrée au projet et les effluents des bovins et équins seront traités par phyto-épuration.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'une étude environnementale n'est pas utile.
Nous avons pris toutes les précautions en terme environnemental et impact sur la paysage pour que notre projet soit un exemple d'intégration et de bien être dans le site choisit.
Nous avons conçu notre ferme pour éduquer, sensibiliser, accompagner nos salariés et notre public pour devenir des citoyens éco- responsables, respectueux de la faune et flore et des diversités.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude podologique Plan de la ferme découverte avec le détail des installations

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Val-de-Reuil le, 1er mars 2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus